

Eric Wong : « Les Etats-Unis auraient aimé plus de changement »

L'Express – 21/12/11



Le chargé d'affaires américain estime insuffisant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route et pointe du doigt les manquements au respect des droits de l'Homme.

• Quand allez-vous présenter vos lettres de créance aux autorités malgaches ?

- Je remplace le premier conseiller d'ambassade, Eric Stromayer. Après le départ de l'ambassadeur Niels Marquardt, Washington a décidé de ne pas nommer son successeur jusqu'à ce qu'il y ait des élections débouchant sur un nouveau gouvernement.

• Le 8 décembre, le CPS et le GIC-M ont salué les progrès de la HAT dans la mise en œuvre de la Feuille de route. Le CPS indique qu'il est favorable à la levée des sanctions. Quelle est la position des États-Unis ?

- Les États-Unis ne font pas partie du CPS de l'Union africaine, mais ils ont un ambassadeur auprès de l'Union africaine et nous avons assisté à la réunion du GIC-M à Addis-Abeba. Je pense qu'il est important pour l'UA que la SADC fasse un rapport sur la mise en œuvre de la Feuille de route, surtout l'article 20. Le communiqué du GIC-M a aussi insisté sur l'importance de la Feuille de route de la SADC et de la mise en œuvre de celle-ci.

• Un vide existe autour du calendrier de mise en œuvre des dispositions de la Feuille de route. N'est-il pas temps d'en fixer un afin d'éviter que le flou ne s'installe ?

- Les États-Unis ne souhaitent pas imposer une quelconque décision à Madagascar. Il faut que la solution vienne des Malgaches eux-mêmes. Nous sommes au courant des progrès faits depuis le mois de septembre, mais ils ne sont pas encore suffisants pour avancer vers d'autres étapes.

• Que manque-t-il ?

- Il faudrait d'abord qu'il y ait des changements dans le domaine des droits de l'Homme. C'est important, non seulement pour ce qui est de la reprise des relations diplomatiques, mais pour d'autres secteurs comme c'est le cas de l'Agoa. Je crois que les gens s'intéressent à l'éligibilité de Madagascar, suspendu après le coup d'État de 2009, dans l'Agoa. Il y a huit principaux critères à l'adhésion au programme. Ce sont des critères techniques et économiques, mais l'un des plus importants concerne les droits de l'Homme. Pour Madagascar, le gouvernement américain établit un rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme et nous avons identifié des problèmes dans ce domaine comme la traite de personnes, la libération des détenus politiques, la nécessaire restauration de la liberté de la presse...

• **Que répondez-vous à l'affirmation du gouvernement malgache selon laquelle il n'y a pas de détenus politiques à Madagascar ?**

- Je pense que des ONG internationales comme Amnesty International, Human Right Watch établissent des rapports selon lesquels il y a des individus incarcérés, sans procès, depuis 2009. Et ça, c'est une régression.

• **Qui détermine, et selon quels critères, les progrès annoncés par le communiqué du GIC-M comme étant le facteur de la reprise graduelle de l'appui économique du gouvernement de transition ?**

- Le communiqué du GIC-M parle de ce dont les parties prenantes ont convenu. Je parle au nom du gouvernement américain et non du GIC. Depuis 2009, les États-Unis octroient des aides humanitaires. Mais même si nous nous sommes limités à l'humanitaire, nous restons le plus grand bailleur bilatéral de Madagascar et ce, grâce aux efforts dans le cadre des programmes de l'Usaid d'un montant de près de 80 millions de dollars. Nous avons utilisé cet argent pour financer des programmes de lutte contre le paludisme, la malaria et la pneumonie, d'assainissement et d'aide alimentaire. 150 volontaires du Corps de la paix sont présents à Madagascar. Malgré la crise, le gouvernement américain essaie de s'impliquer au mieux auprès des communautés locales afin d'aider la population. Et le volume de cette aide humanitaire a encore augmenté ces dernières années.

• **Pour en revenir au communiqué du GIC, qui déterminera ces « progrès » dans la mise en œuvre de la Feuille de route ?**

- Il revient à chaque pays de déterminer et de juger ce progrès. Je crois que ce qui préoccupe surtout Washington, ce sont les questions relatives aux droits de l'Homme et celles liées à l'absence de l'espace politique ainsi qu'à la gouvernance économique du pays.

• **On a l'impression que la communauté internationale part en ordre dispersé sur la question, non ?**

- Je pense que le communiqué du GIC fait référence au fait que les participants ont convenu de reprendre graduellement l'assistance économique. Mais il appartiendra à chaque pays de déterminer par rapport à sa propre politique le moment de reprendre l'assistance. Ce qui est important, c'est qu'à travers le GIC-M, il existe une identité qui peut parler au nom de la communauté internationale et les États-Unis ne peuvent parler que de leur politique. Je pense que notre message est clair. Nous tenons notre engagement envers le peuple malgache et nous continuerons d'assurer l'assistance humanitaire. Pour ce qui est de l'assistance économique additionnelle, cela dépendra de la tenue des élections libres transparentes et démocratiques à Madagascar.

• **L'opposition se plaint de l'existence d'équité dans la mise en œuvre de la Feuille de route. Comprenez-vous cette plainte ?**

- Vous parlez de changements qui étaient nécessaires mais insuffisants. Prenons l'exemple de la composition du gouvernement. Beaucoup de ministres de l'ancien gouvernement ont été reconduits. A mon sens, le quart des 35 membres du gouvernement ont fait partie de l'ancien gouvernement. Les États-Unis auraient préféré voir des changements plus profonds. Nous sommes aussi préoccupés par la reconduction des ministres soupçonnés d'implication dans des affaires de corruption.

• **Andry Rajoelina avait été reçu par le président français Nicolas Sarkozy le 7 décembre. Que pensez-vous de cette rencontre ?**

- (Hésitation) Franchement j'ai été surpris que cette réunion ait eu lieu.

• **Andry Rajoelina a pu s'exprimer à la tribune des Nations unies en septembre. N'est-ce pas un début de reconnaissance ?**

- La réponse la plus facile est non. Mais je vais expliquer. Selon un traité signé entre les États-Unis et les Nations unies en 1947, les États-Unis accordent un visa aux intervenants à la tribune de l'ONU. Dans le passé, nous avons octroyé un visa à des personnalités comme Fidel Castro, aux représentants de Corée du Nord, de la Birmanie, de l'Iran. Le fait d'accorder un visa à de telles personnalités ne signifie pas du tout une reconnaissance.

• **Mais le fait d'accorder la tribune aux Nations unies, n'est-il pas un début de reconnaissance ?**

- Il faut poser la question aux Nations unies.

• **Pour certains, comme lors de la crise post-électorale de 2002, la crise politique actuelle a également ses racines dans la lutte d'influence entre Anglo-saxons et Français. Qu'en pensez-vous ?**

- Il est difficile pour moi d'en parler car je n'étais pas encore ici en 2002. Mais je dirais qu'il y a des instances où la France et les États-Unis coopèrent comme, par exemple, le Centre de presse à Antananarivo. Pour parler de droits de l'Homme, ce sont des valeurs universelles et non pas francophones ou anglophones. Je pense qu'il est important que les Malgaches pensent à ce que serait leur rôle au sein de la communauté

internationale. C'est pour cette raison que les États-Unis soutiennent les efforts de la SADC et de l'Union africaine puisque Madagascar fait partie de ces deux organisations. La SADC regroupe un certain nombre de pays qui représentent un assez important bloc économique et on aimerait voir Madagascar dans le futur faire partie de ces pays-là et à ce niveau-là.

• **Quelle est la contribution des États-Unis pour enrayer le trafic de bois de rose dans lequel une compagnie américaine serait impliquée ?**

- La presse américaine s'est beaucoup intéressée à l'utilisation du bois de rose aux États-Unis. C'est un domaine que le gouvernement américain prend très au sérieux. Nous nous conformons aux dispositions de la Convention internationale pour le commerce des espèces en danger (Cites) et les autres lois sur l'environnement. Pour le cas de Gibson, le Département de la justice a intenté un procès là-dessus. Nous insistons sur la manière dont le gouvernement malgache gère le dossier du bois de rose.

Source : <http://www.lexpressmada.com/eric-wong-madagascar/30269--les-etats-unis-auraient-aime-plus-de-changement-.html>